

nombre d'années dans différents pays; de fait, les pays d'Europe la connaissent bien depuis à peu près soixante-dix ans. Mais, les uns après les autres, ils ont trouvé nécessaire d'adopter des lois pour protéger les ouvriers qui sont employés dans l'industrie de la fabrication des allumettes, contre ses effets désastreux. Je pourrais peut-être indiquer au comité, dans mon propre langage, quelle est la nature de cette maladie.

On a constaté que là où l'on fabrique des allumettes avec du phosphore blanc, en fabricant ces allumettes, la vapeur de phosphore touche souvent les dents des ouvriers et que parfois aussi de très petites particules de phosphore s'introduisent dans les dents, et, pénétrant dans les cavités, se font un chemin jusqu'aux mâchoires qui se corrompent, avec ce résultat que, petit à petit, les os se désagrègent, et les ouvriers finissent par perdre complètement les mâchoires. Je pourrais peut-être mieux décrire la nature de cette maladie en lisant au comité la définition de la maladie donnée par le président d'une commission nommée en Angleterre, il y a neuf ou dix ans, pour faire une enquête sur cette question. J'ai ici le rapport d'une commission qui a été nommée par le gouvernement britannique, en 1899, adressé au secrétaire du ministère de l'intérieur, sur l'emploi du phosphore dans la fabrication des allumettes. Il est fait par le professeur T. E. Thorpe, premier chimiste du laboratoire du gouvernement, le professeur Thomas Oliver, médecin du Royal Infirmary, à Newcastle-upon-Tyne, et le docteur George Cunningham, premier chirurgien-dentiste du London Hospital. Ces messieurs ont été nommés par le gouvernement britannique pour faire un examen attentif de cette maladie industrielle, et ils firent à ce sujet un long rapport contenu dans le volume que j'ai ici. La définition de la maladie donnée par le docteur Oliver, est comme suit:

La maladie qui est redoutée est la nécrose du phosphore. La présence de dents gâtées prédispose à la maladie un ouvrier fabricant d'allumettes, car les vapeurs du phosphore pénètrent dans les dents cariées et amène rapidement une périostite ou inflammation aiguë de la membrane qui recouvre l'os de la mâchoire. La gencive devient enflée, et elle et la mâchoire causent de grandes douleurs. Tôt ou tard il se forme du pus, et même si la dent, ou les dents sont extraites, la douleur continue, mais sous une forme moins grave. L'inflammation s'étend graduellement à l'os, qui subit une destruction lente. Pendant des mois, le pus continue à s'épancher dans la bouche en quantité infinitésimale, et une partie en est avalée et tend à produire une toxémie chronique. Par l'emploi de lotions antiseptiques le procédé morbide cesse graduellement par le rejet d'un morceau d'os mort, ou bien l'os gâté est enlevé au moyen d'une opération chirurgicale, et le malade se rétablit avec ou sans difformité faciale.

La maladie a récemment fait le sujet d'une enquête très détaillée et complète

M. KING.

aux Etats-Unis. L'enquête y a été faite par M. John J. Andrews, qui est le secrétaire de l'association américaine de législation ouvrière, et qui est un des jeunes économistes les mieux connus des Etats-Unis.

M. Andrews, dans une brochure sur les maladies industrielles américaines qui a été publiée il y a peu de temps, une brochure qui a été distribuée par l'association américaine de législation ouvrière, donne un exposé de la nature de la maladie, et je vais le lire au comité, parce qu'il est important que les membres comprennent toute la signification de la maladie industrielle à laquelle sont exposés les ouvriers employés à la fabrication des allumettes, afin de pouvoir apprécier la nécessité de cette loi. M. Andrews dit:

L'empoisonnement par le phosphore produit plusieurs effets nocifs. Quelques-uns sont locaux, d'autres généraux. L'effet général le plus souvent remarqué dans les cas d'empoisonnement chronique par le phosphore est l'anémie. L'aspiration quotidienne d'air chargé de vapeurs de phosphore et le contact continu avec les particules de phosphore produisent une diminution graduelle de la vitalité, laquelle à son tour provoque d'autres formes de maladie. C'est un des résultats les plus communs et les plus graves de l'empoisonnement par le phosphore. Mais ces effets généraux sont beaucoup plus difficiles à déterminer exactement, et par conséquent les effets locaux, qui sont plus apparents, sont l'objet de plus d'attention.

La nécrose du phosphore, la forme locale particulière de la maladie, est causée par l'absorption du phosphore par les dents ou les gencives. La théorie généralement acceptée est que de très petites particules du poison pénètrent généralement par les cavités de dents gâtées, causant une inflammation qui, si elle n'est promptement arrêtée, s'étend le long des mâchoires, portant les dents à se détacher et à tomber, et cet os de mâchoire se décompose lentement et s'écoule sous forme d'un pus nauséabond, ou, s'il n'est pas lavé presque continuellement, coule dans la bouche où il se mêle à la salive et est avalé.

Le traitement est en grande partie préventif, mais quand la maladie est une fois établie, une opération chirurgicale sérieuse est souvent le seul moyen d'arrêter la décomposition. Dans un grand nombre de cas d'empoisonnement, il est nécessaire d'enlever une mâchoire entière, et dans plusieurs les deux mâchoires ont été enlevées dans la même opération. Un certain nombre de cas de nécrose ont causé la mort.

C'est la nature horrible de la maladie et la facilité avec laquelle elle peut être empêchée, qui a amené plusieurs pays, où les effets de la maladie et les moyens de l'empêcher ont été étudiés, à se débarrasser de la maladie pour toujours.

M. BLAIN: Y a-t-il au Canada des cas comme ceux que le ministre a décrits?

L'hon. M. KING: Il y a eu de ces cas, et je me propose d'en citer plusieurs. Il y a quelques années le gouvernement français assumait le monopole de la fabrication des allumettes, et on constata qu'un grand